

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°283 DU LUNDI 03 JUILLET 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

LE MOUVEMENT SYNDICAL EN DEUIL

P.3

Hadja Rabiadou Serah Diallo n'est plus !



Édito à vue d'Aigle

Le grand retour de Mamadi Doumbouya à Kankan

Le mercredi 28 juin 2023, la Fête de Tabaski a été célébrée sur toute l'étendue du territoire national, avec des fortunes diverses pour les pères et les mères de famille, qui, à cette occasion, ont dû faire face à de nombreuses dépenses: achat du mouton à immoler pour perpétuer le sacrifice du prophète Abraham (PSL), l'achat des habits et des chaussures de fête pour toute la maisonnée, le repas de fête, les déplacements pour les salutations d'usage chez les parents et les beaux-parents. A noter que nombreux sont ceux qui ont choisi, pour des raisons qui leur sont propres, d'aller dans leurs villages ou villes d'origine pour célébrer la Tabaski avec les proches... P.2

DÉPOSSESSION DE DOMAINES ET DE BIENS À DIXINN CENTRE 1

P.4



Les héritiers de feu Camille Bangoura interpellent la CEDEAO, l'UA et l'ONU

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES P.11



La Guinée classée parmi les pays à revenu intermédiaire

RÉSULTATS DU CEE P.11



Un taux de réussite de 44,25%

FORTES PLUIES À CONAKRY P.6

Les habitants de Dar-es-Salam dans la détresse

GRANDE MAMAYA DE KANKAN

La 2e journée "gâchée" par des jets de pierre

P.3

PAGE NOIRE

P.2

L'ONU exhorte la France à s'attaquer sérieusement aux problèmes profonds du racisme dans la police



Édito à vue d'aigle



Le grand retour de Mamadi Doumbouya à Kankan

Le mercredi 28 juin 2023, la Fête de Tabaski a été célébrée sur toute l'étendue du territoire national, avec des fortunes diverses pour les pères et les mères de famille, qui, à cette occasion, ont dû faire face à de nombreuses dépenses: achat du mouton à immoler pour perpétuer le sacrifice du prophète Abraham (PSL), l'achat des habits et des chaussures de fête pour toute la maisonnée, le repas de fête, les déplacements pour les salutations d'usage chez les parents et les beaux-parents. A noter que nombreux sont ceux qui ont choisi, pour des raisons qui leur sont propres, d'aller dans leurs villages ou villes d'origine pour célébrer la Tabaski avec les proches.

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, était du côté de Kankan, sa ville natale, pour la célébration

de l'Aïd El Kébir, l'une des deux plus grandes fêtes musulmanes. Il s'est fait accompagner par son épouse et ses enfants ainsi que sa fille adoptive, Safiatou Diallo, la fille qui a perdu ses deux parents dans un incendie le 14 juin 2022, à Yimbaya. Sans oublier les membres du cabinet de la présidence de la République et du Gouvernement de transition. Pour son grand retour à Kankan depuis son avènement au pouvoir le 5 septembre 2021, l'ancien commandant du groupement des Forces spéciales ne s'est pas fait prier pour assister à la grande Mamaya organisée chaque année le lendemain de la fête.

La seule ombre au tableau de la célébration de la Tabaski 2023, c'est bien ces nombreux accidents mortels enregistrés sur différents tronçons du pays. A Mamou par exemple, 5 membres d'une même famille qui se rendaient à Dabola ont tous péri dans un tragique accident de la circulation, plongeant leurs proches dans une profonde consternation. Tout comme à la sortie de Kindia, précisément à Segueya, où une dizaine de personnes ont trouvé la mort dans un accident. Dans la plupart des cas, c'est l'imprudence des chauffeurs, l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route qui ont été cités comme les causes principales de ces accidents mortels qui auraient pu être évités. Que les âmes des victimes reposent en paix. Les Guinéens ont donc été partagés entre joie et tristesse lors de la célébration de la Tabaski 2023. Après Kindia, N'Zérékoré et Labé, c'est Kankan, la capitale de la Haute Guinée, qui a eu cette fois-ci l'insigne honneur d'accueillir le tombeur d'Alpha Condé. Une visite qui, comme il fallait s'y attendre, a été diversement appréciée par les Guinéens de l'intérieur et ceux de la diaspora.

MORT DU JEUNE NAHEL L'ONU exhorte la France à s'attaquer sérieusement aux problèmes profonds du racisme dans la police

La France doit s'attaquer sérieusement aux problèmes profonds du racisme et de la discrimination au sein des forces de l'ordre, a déclaré, vendredi, la porte-parole du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, en réaction à la mort brutale du jeune Nahel par un tir à bout portant d'un policier à Nanterre, en banlieue parisienne.

"Nous sommes préoccupés par le meurtre d'un jeune de 17 ans d'origine nord-africaine par la police en France mardi. Nous notons qu'une enquête a été ouverte sur des allégations d'homicide volontaire. C'est le moment pour le pays (la France) de s'attaquer sérieusement aux problèmes profonds du racisme et de la discrimination au sein des forces de l'ordre", a commenté la porte-parole.

Elle a également appelé les autorités à "veiller à ce que le recours à la force par la police pour lutter contre les éléments violents lors de manifestations respecte toujours les principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité, de non-discrimination, de précaution et de responsabilité".

Toute allégation d'usage disproportionné de la force doit faire l'objet d'une enquête rapide, a insisté la porte-parole du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Une séquence vidéo montrant un policier tirer à bout portant

contre le jeune Nahel, mardi matin, lors d'un contrôle routier a choqué le pays et suscité une vague d'indignations et de réactions.

Des violences ont éclaté dans la soirée du drame à Nanterre et dans plusieurs communes d'île de France, avant de se propager la nuit suivante à d'autres villes de la France.

Jeudi 29.06.2023, des affrontements entre des jeunes et les forces de l'ordre se sont produits au terme de la marche blanche organisée à Nanterre pour rendre hommage à la victime, alors que des tensions étaient en cours à Marseille, Lille et à Lyon en début de soirée.

Redoutant de nouvelles violences, les autorités d'île de France ont décidé l'arrêt des bus et des tramways franciliens dès 21h jeudi soir, alors que les villes de Clamart et Compiègne ont décrété des couvre-feux nocturnes.

Face au risque d'un embrasement de la situation, à l'image des émeutes des banlieues de 2005, le ministère de l'intérieur a annoncé la mobilisation de 40.000 policiers et gendarmes partout en France.

AFP



LE MOUVEMENT SYNDICAL EN DEUIL

Hadja Rabiadou Serah Diallo n'est plus !

La Guinée est en deuil depuis le mercredi 28 juin 2023, jour de la fête de Tabaski. Hadja Rabiadou Serah Diallo, originaire de la préfecture de Télimélé, est décédée à Conakry à l'âge de 73 ans des suites de maladie à l'hôpital sino-guinéen. Avant son inhumation le vendredi 30 juin, le gouvernement, parents, amis et anciens collaborateurs lui ont rendu un hommage mérité au Palais du peuple de Conakry.

Première femme africaine à diriger une centrale syndicale, (la Confédération nationale des travailleurs de Guinée-CNTG) en y inscrivant son nom en lettres d'or dans le syndicalisme avant de diriger, d'une main de maître, le Conseil national de la transition, version 2010, auteur de la Constitution de mai de la même année et Présidente du Conseil économique social et environnemental de Guinée (CESEC), sous l'ancien régime, Hadja Rabiadou Serah Diallo a marqué son existence avec des empreintes positives à la Guinée.

Accompagné d'une forte délégation lors du symposium tenu dans la salle des Congrès du Palais du peuple, le Premier ministre Chef du gouvernement, a, au nom du Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, rendu un vibrant hommage à Hadja Rabiadou Serah Diallo.

« Au nom du Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, du gouvernement et du peuple de Guinée, nous présentons les condoléances les plus attristées à la famille de Hadja Rabiadou Serah Diallo, une icône du



mouvement syndical guinéen », a dit le Chef du gouvernement.

Dr Bernard Goumou a ensuite rappelé que c'est à la suite de la position de secrétaire générale de la plus grande centrale syndicale du pays que la défunte s'est fait connaître, notamment en janvier 2007, en défendant les revendications sociales des travailleurs qui aboutiront à des changements décisifs dans le pays.

« C'est à partir de la position

de secrétaire générale de la CNTG avant de diriger la présidence du CNT et plus tard du CESEC, que le monde a découvert une femme brave qui a toujours défendu la liberté et la justice sociale, toujours prête à défendre les droits des citoyens », a laissé entendre le Premier ministre.

Le gouvernement à travers le Premier ministre entend suivre les œuvres salvatrices laissées par la défunte avant de souhaiter un repos éternel mérité à l'ancienne présidente

d'honneur de la CNTG.

« Nous allons veiller à ce que la marmite que tu as mise au feu pour nourrir les ménages continue dans le sens de ton combat. Nous prions que la terre de Guinée que tu as servie avec loyauté et abnégation te soit légère. Amine ».

Deux jours plutôt, le porte-parole du gouvernement avait présenté ses condoléances avant les funérailles.

« C'est avec une vive émotion

et une grande consternation que le Gouvernement de la République de Guinée a appris le décès ce mercredi 28 juin 2023 de madame Hadja Rabiadou Serah Diallo.

La défunte est l'ex Secrétaire Générale de la Confédération générale des Travailleurs de Guinée (CNTG), ex-présidente du Conseil National de la Transition de 2010, mais aussi ex-présidente du Conseil économique et social.

À cette douloureuse circonstance, le Gouvernement présente au nom de Monsieur le Président de la Transition et de Monsieur le Premier ministre, ses condoléances les plus émues à la famille de la défunte et au peuple de Guinée.

Le souvenir de son œuvre impérissable restera à jamais gravé dans l'histoire de notre pays.

Puisse Dieu, le Tout Puissant l'accueillir dans son Paradis ! », a-t-il indiqué.

Hadja Rabiadou Serah Diallo repose désormais au cimetière de Cameroun, dans la commune de Dixinn.

Samuel Demba. D

GRANDE MAMAYA DE KANKAN

La 2e journée "gâchée" par des jets de pierre

Le vendredi 30 juin, le deuxième jour de la grande Mamaya à Kankan, selon Mediaguinee, l'on a enregistré un incident malheureux, avec des jets de pierre. Les membres du Sèdè Dandiya Np 4 et le public étaient habillés à cette occasion en tenue forêt sacrée. Une façon de réaffirmer l'union entre la Haute Guinée et la Guinée forestière et donner un caractère national à la Mamaya.

Lil faut noter que cet incident malheureux a conduit à l'interruption de la danse avant l'arrivée du chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya. La mamaya 2023, rappelle le site d'informations, est la 84ème édition de cette danse mythique importée du Mali dans les années 30. Classée patrimoine culturel national, elle est un outil de rassemblement et de cohésion sociale entre les filles et fils du pays. Pour cette deuxième journée, le colonel Mamadi Doumbouya et ses ministres ainsi que les danseurs et le public tous ont arboré la tenue forêt sacrée, signe de fraternité avec la région forestière.

Contrairement à la première journée, les organisateurs ont su gérer la foule ce vendredi, les danseurs et danseuses ont eu l'espace nécessaire pour faire leur démonstration devant le chef de l'Etat et sa famille. Un point noir a cependant marqué cette journée. Peu avant l'arrivée du président, des bousculades à l'entrée de l'arène ont donné lieu à des jets de pierre. Ce qui a provoqué l'arrêt de la danse pour une dizaine de minutes. « C'est vraiment déplorable, que les gens se calment. », s'est indigné un spectateur, rapporte Mediaguinee.

Mamadou Saïdou



DÉPOSSESSION DE DOMAINES ET DE BIENS À DIXINN CENTRE 1

Les héritiers de feu Camille Bangoura interpellent la CEDEAO, l'UA et l'ONU

C'est le deuxième cri de détresse et d'appel au secours du représentant de la famille des héritiers de feu Camille Bangoura et coordinateur du comité pour la défense des droits et de la dignité foulés au sol des victimes du Port 2 Bois Kinsi Waaf de Dixinn centre 1. Cette fois-ci, ces héritiers ont cru devoir interpellé la CEDEAO, l'UA et l'ONU par rapport à leur situation.

«Cet appel au secours pour la deuxième fois est spécialement adressé au secrétaire général des Nations unies, à celui de l'Union Africaine, à la CEDEAO, à l'Union Européenne et toutes les grandes nations au monde où les droits de l'homme sont respectés, notamment les États-Unis d'Amérique, la France et autres...

En République de Guinée, il n'y a pas une autorité qui considère l'angoisse d'un pauvre, c'est une couche qui est rejetée, méprisée et est livrée à toute sorte d'injustice, abandonnée, brutalisée. Le cri de détresse n'est pas pris au sérieux par l'autorité en Guinée. Aucune de ces correspondances adressés à un Ministre ou chef de l'Etat n'a jamais eu de suite. En Guinée depuis l'indépendance, des personnes malignes, lâches, hypocrites ayant des baisers trompeurs et flatteurs ont été toujours favorisées par la plus haute autorité de l'Etat au détriment des hommes intègres, sincères, francs et véridiques. Cette couche d'hommes intègres a été toujours victime de complot d'Etat, violente, des fois assassinée. Sur cette liste, on peut citer les regrettés CAMILLE Bangoura membre fondateur de l'Etat souverain de Guinée, le Colonel SAMA PANIAL BANGOURA de l'armée de terre, son neveu le commissaire PASCAL BANGOURA de la police d'Etat son neveu tous victimes à cause de leur intégrité.

C'est une minorité de groupe d'hypocrites, de flatteurs et rapporteurs qui à chaque régime arrive à créer à leur tour un autre Etat dans un Etat, un autre gouvernement plus fort que celui qui est officiellement connu. C'est ce groupe, qui, depuis toujours sème la terreur, viole les droits de l'homme, au nom de l'Etat, sans être inquiété. Malheureusement une fois que le régime en question tombe, ils sont encore les premiers à faire les critiques. Ce sont les véritables disciples du prince du mensonge qui n'est autre que Satan le malin, le rebelle, et l'orgueilleux. C'est ce groupe, en mars 1964 qui avec la compagnie minière OFAB



CBG s'était attaqué violemment, sans aucun argument convaincant mais au nom du bureau politique national, du comité central et du gouvernement en détruisant avec tous les risques le grand bâtiment de 16 chambres à couchers en dur, une annexe, 9 000 briques et agrégats à Kamsar. Sur un domaine sis entre la cité industrielle et le village de Kamsar octroyé en 1956 à Monsieur CAMILLE BANGOURA et épouse sa cousine OUMOU BANGOURA en récompense de leurs efforts consentis pour l'émancipation. Ils étaient devenus propriétaires légitimes, après avoir accompli et donné tous les droits coutumiers de l'époque demandés. Notamment du riz fourni par le résultat du travail rizicole de son épouse dans les plaines de Kawass et des bœufs donnés qui ont été l'objet d'échange avec des tonnages de riz obtenu du travail de cette femme, sans compter l'argent et le vin donnés par CAMILLE.

Cette agression avait pour but de créer une confrontation avec le chef de l'Etat d'alors mais Camille ne s'est pas révolté. En 1967, Camille est de nouveau attaqué cette fois-ci à Conakry, sa villa de 06 chambres a été démolie sans aucune procédure légale mais

au nom du gouvernement et des instances suprêmes du parti-Etat, ni indemnisation, sans recasement. Lorsque la ville fut démolie, une seule chambre avait survécu, c'est dans cette chambre que le colonel MERCELIN BANGOURA de la gendarmerie nationale avait vécu pendant 30 ans et c'est dans cette même chambre que madame CAMILLE, née OUMOU BANGOURA s'est éteinte le 17 mars 2011. Pendant ce temps, le président Sékou Touré n'était au courant de rien des agissements de ces cadres mafieux. Il l'a dit le 09 septembre 1981 à l'audience, qu'il avait accordé à son compagnon de lutte CAMILLE Bangoura surtout sur cette agression survenue à Kamsar en 1964 de la part des cadres mafieux de l'Etat et la Compagnie CBG. Le feu président TOURE SEKOU condamna ces actes barbares interhumains contre CAMILLE qui n'avait pour but que de salir le régime et le créer une confrontation. Il ordonna la restitution des biens qu'il confia au ministère de l'intérieur et de la Sécurité, en la personne de feu SEKOU CHERIF. La restitution avait débuté le 04 février 1982 à Kamsar, c'est sur l'actuel bureau de la commune sous-préfecturale, c'était un

marécage. Feu CAMILLE prit le remblai en 1986 après la mort subite du camarade SEKOU TOURE le 26 mars 1984. Jusqu'à présent nos biens sont dans les mains de ces occupants illégaux. Le lieu où le bâtiment de 16 chambres a été détruit est la place de l'actuel terrain de sport de la CBG. En 2013, l'Etat Guinéen a été attaqué en justice à Boké et son avocat qui n'avait pas d'argument pour défendre l'Etat a été battu jusqu'à la cour d'appel de Conakry. Et pendant (4) ans, il n'a pas osé aller à la cour suprême pour cassation et ma victoire a été totale

L'Etat ne veut pas se soumettre à l'exécution de cet arrêt prononcé et homologué par la justice guinéenne accepté par l'Agent judiciaire de l'Etat. C'est pourquoi une autre famille riche de feu Sékou MANTON CAMARA avec son Entreprise, est venue s'attaquer à l'unique maison rescapée de feu Camille causant d'énormes dégâts sur le bâtiment, l'annexe et celui du voisinage et avec arrogance. Ils refusent de se soumettre à la réparation, rejette l'intervention de Madame la secrétaire générale de la Commune de Dixinn et de celui du directeur du Tribunal militaire Balla Samoura, sans être inquiétés. Le pourquoi nous le savons tous. On cherche coûte que coûte des affrontements, le face-à-face que la Basse Côte ne souhaite pas car cela a beaucoup de conséquence que les agresseurs ignorent. Avant la venue des colons français en 1839 qui ont réuni difficilement ces quatre zones en un seul territoire, aucune des zones n'avait osé attaquer son prochain et vaincre. La zone de la Basse Côte se soulève difficilement, mais n'a jamais perdu une bataille depuis les temps anciens et même maintenant. Personne ne pourra dominer l'autre. Ce qui unit ces quatre zones c'est la République qui est fille de la colonisation. Il est écrit et c'est la vérité que le vrai pouvoir est dans l'amour du don de soi. Respectons nos vieux sages et privilégions le dialogue, entre nous guinéens, écartons les actions barbares surtout

contre la couche la plus pauvre. Comme cette agression perpétrée en 2022 contre les anciens occupants du Port 2 Bois Kinsi Waaf de Dixinn centre I par un cadre du CNRD au profit d'un seul individu riche à cause de son argent et parent du président déchu. Ce port de Kinsi Waaf est fondé en 1850 par les autochtones... bagas de Dixinn et de Koba. La colonisation n'avait pas encore débuté et Conakry était loin d'être la capitale de la colonie en 1890. Cette population libre du Port 2 Dixinn Waff a été surprise par l'envoi contre elle un bataillon armé jusqu'aux dents, sans aucun avertissement, pas de dialogue. Les biens des pauvres ont été saccagés, une mosquée de Dieu détruite. Est-ce que le président de la Transition avait-il donné cet ordre ? Puisque le 09 septembre 1981, monsieur Sékou Touré nia la barbarie survenue à Kamsar opérée à son nom, par les cadres de l'Etat et la C B G. On veut coûte que coûte pousser la population disciplinée de Guinée à un soulèvement. Le vieux sage de Dixinn intervient et le lendemain c'est la guerre. Cette manière d'agir contre son propre peuple est une violation des droits de l'homme. Les victimes s'adressent au chef de la Transition, il ne répond pas, au président du CNDS sans suite et le richard en question sans même attendre, commence vite la construction. Pourquoi donc l'indépendance a été proclamée le 02/10/1958. Cette constitution que le CNT est en train de rédiger ne concerne nullement cette population qui est agressée sans défense. Que KINSI WAAF retourne dans les mains de ceux qui étaient là depuis 1850. Et que la bourgeoisie cesse de dicter et imposer sa loi.

**BANGOURA RAOUL
DJIBARO.
Coordinateur du Comité
Syndicaliste 00224/627
26 14 44**

BIOGRAPHIE BANGOURA CAMILLE 1927 --1997

Issu d'une famille de Chef de la Tribu Tetchècra, Ethnie **BAGA** Temnè l'un des rouspements issu du peuple Bantou arrière-petit-fils du tout premier Roi de guerre, du **manthore Satamonè BANGOURA**.

BANGOURA Camille Sama Gbéli est né le **18 Octobre 1927** dans l'île Kouffin Chef-lieu, de l'ancien Royaume Smanthore et de la province du Rio Capatchez, dans l'actuelle sous-préfecture de Karnsar, Préfecture de Boké au Rio Nunez.

Fils de feu Antoine Gbéli et de Marie BANGOURA.

Recruté comme auditeur libre en **1936** par un missionnaire le Père Fey.

Camille est mis un (1) an après à l'internat de l'école de la mission Catholique de Boké, d'où il studia jusqu'au niveau **CEPE en 1941**. Suite à la mort subite de son père il ne put continuer au plus haut niveau, ces études, mais reçu d'excellente formation en comptabilité. **De 1942-1944** il enseigna, à l'école de la mission Catholique de Kataco. Admit au concours de recrutement de gérant de la Compagnie Keramidas (LeKoya), il exerça à Boké Ville de **1944-1957**, puis commis expéditionnaire.

Exerçant dans cette compagnie Keramidas il a activement participé au titre de Leader au mouvement de la jeunesse Baga Union Basse Guinée, qui finit par faire bloc au **Parti Démocratique de Guinée PDG**. Il est internationalement connu lorsqu'en Octobre 1946 il participa à la toute première conférence panafricaine de Bamako Soudan Français actuel République du Mali.

Conférence qui donna naissance au Rassemblement Démocratique Africain RDA.

Camille, délégué de l'Union de la Basse Guinée et Benjamin de la délégation Guinéenne fut alors le plus jeune des **800** délégués africains présents à cette rencontre il avait **18ans**. Il est le premier politicien de la zone à oser prononcer le mot **RDA**, dans les régions côtières du Rio Pongo, du Rio Capatchez et du Rio Nunez sans crainte.

A leur retour du congrès de Bamako, il est membre fondateur du **Parti Démocratique de Guinée PDG**, alors Section Guinéenne du RDA à Conakry le **14 Mai 1947**. Il est élu membre de son tout premier Bureau Politique National BPN.

Le 16 Juin de la même année ils fondent la Sous-Section **RDA** de Boké, il assurera le poste de Secrétaire Général du Comité Directeur organisateur et grand rassembleur de ce mouvement, dans toute la côte Guinéenne jusqu'en haut Badiar.

En 1954 il est marié à sa cousine Oumou Bangoura, fille de feu Bobo Bangoura un ancien **Tirailleur 1914-1918 / 1939-1945**.

En **1955**, il est l'un des membres Fondateurs influent du comité de Coordination du RDA, et avait participé à toutes les réunions de l'exécutif du dit mouvement. Il se fait distinguer par son courage pendant la campagne électorale pour les élections toutes confondues, qui avaient données la victoire écrasante au rassemblement

démocratique Africain en **1956 et 1957 en AOF et en AEF**. Au mois de decembre de la même année il conduit avec succès le directoire de campagne du RDA à travers tout le Bagataye.

Le **15 Janvier 1957** le syndicaliste Africain Camille Bangoura participa à Cotonou, Dahomey, actuel République de Benin à la création de l'union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire UGTAN. Un mouvement d'unité Syndicale Africaine pour la lutte d'indépendance, la défense des droits des Travailleurs et légalité humaine pour tous. Membre du Comité Directeur.

Partout où c'était chaudement disputer à la parole, sur le sort de l'Afrique noire et l'Algérie colonisée L'UGTAN était présente. De **1947 à 1957**, il est élu sur la liste ethnique conseiller de Boké à l'Assemblée Territoriale de la Guinée Française.

En **1956**, il est élu sur la liste RDA conseiller municipale et cantonale de Boké puis Député après la proclamation de l'indépendance le **02 Octobre 1958**, Membre élu du conseil de circonscription de Boké du 18 Mai 1958 membre du Comité Central du **PDG RDA jusqu'en fin 1961**.

En **1962**, il a été décidé création de la première promotion des contrôleurs régionaux de travail et lois sociales, Camille voyant qu'il a été trahi et le manque de l'esprit de partage de la part de ses compagnons de lutte, décida de se présenter après quatre (4) mois de stages, un concours fut organisé, à la proclamation des **Résultats 15 Candidats sur 90 présentés** de la République furent déclarés validement admis, figurait Camille Bangoura **N° 35 110** à la Fonction Publique, selon l'arrêté du **15 Septembre 1962**. Il exerça loyalement jusqu'à sa retraite à la CNSS de Kérouané en **1988**. Il n'a jamais paru dans toute la Côte Guinéenne, particulièrement dans les régions, du Rio Pongo, du Rio Nunez et du Rio Capatchez, un grand chevalier de la lutte d'indépendance comme Camille.

Dans ces régions tous les chefs des cantons et les Colons le craignaient. Et plus tard, ces Compagnons de lutte, incorrecte, furent Jaloux de son prestige, son intégrité et son franc parlé direct d'alors, il n'échappera donc pas, à un complot politique de dénigrement et d'exclusion il est mis à l'écart, oublier puis livrer à la barbarie politique de violation des droits de propriété

Camille Bangoura fut un exemple de courage, de foi et de ténacités très patient, homme de paix. Malgré la non récompense de ces efforts consentis pour l'émancipation de **1946 à 1961** omis, il n'a jamais accepter contre l'honneur, le salaire de la trahison.

Il n'a jamais été interpellé, ni condamné toute sa vie durant, mais il est injustement victime d'arbitraire par une violence successivement opérée à Karnsar et Conakry entre **1964-1967** au nom du parti Etat répété en **1987-1999** dans le but de l'affaiblir politiquement, l'étouffé et effacer son nom de compagnon de l'indépendance. Il meurt dans une déception totale à Conakry le **05 Juillet 1997**.

FORTES PLUIES À CONAKRY

Les habitants de Dar-es-Salam dans la détresse

Les pluies qui se sont abattues ces derniers jours sur Conakry ont fait d'énormes dégâts par endroits dans la capitale. C'est le cas à Dar-es-Salam où des habitants du quartier ont été réveillés tard la nuit par les eaux de ruissellement dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin.

Des bâtiments inondés, des toits enlevés et le contenu des maisons déversé dans la rue, c'est l'image de ce quartier dont les habitants sont habitués à ce genre de sinistre.

« On a entendu le mur tomber, l'eau est entrée, on a essayé d'ouvrir les portes de la maison ; mais, ce n'était pas possible. On s'est tous mis à pleurer et à appeler à l'aide. Je suis sorti en premier avec le jeune et on a fait sortir le bébé. Ma petite sœur et ses enfants étaient en bas en train de pleurer dans l'eau, on a appelé à l'aide ; mais, personne ne pouvait venir nous aider. Les ordures ne faisaient que venir se déverser sur nous... », a raconté Lancinet Touré, l'un des sinistrés.

Ces eaux de ruissellement ne sont pas les seules menaces que connaît ce quartier. Les habitants de ce quartier dans la commune de Ratoma, cohabitent avec les ordures qui constituent aussi une véritable préoccupation. En plus d'être une véritable catastrophe écologique et sanitaire en pleine capitale (Conakry), la décharge de Dar-es-Salam reste pour les nombreuses personnes qui vivent dans ce quartier un souci majeur. Dans la nuit du vendredi 30 juin au samedi 1er juillet 2023, une inondation s'y est produite causant d'énormes dégâts matériels dans plusieurs concessions.

S'il n'y a pas eu de perte en vie humaine, les dégâts matériels provoqués par l'inondation à Dar-es-Salam sont colossaux. Une forte pluie s'est abattue sur la capitale



guinéenne la nuit dernière, ce qui a provoqué une déferlante d'eau venue de la décharge située dans ce quartier. Une bonne partie des maisons se trouvant à contrebas du tas d'ordures ont été inondées. L'eau est montée dans ces maisons jusqu'à une hauteur de plus d'un mètre.

Dans ces concessions, les sinistrés désespérés continuent de sortir la boue, les ordures et les gravats de leurs maisons. Dehors, meubles, lits, matelas gorgés d'eau et autres matériels sont éparpillés partout.

Trouvé sur place, Morlaye Camara, un des sinistrés, a expliqué les circonstances dans lesquelles ils ont été réveillés en catastrophe par cette déferlante d'ordures puantes entre zéro heure et une heure du matin.

« On était dans la maison, il y a eu une grosse pluie. Quand il y a de la pluie ici, les eaux qui quittent le dépotoir viennent derrière chez nous dans le caniveau. Mais, hier, il y avait une

très grande qualité d'eau qui se déversait dans le caniveau ; donc, elle n'avait pas de place pour passer. Dans les bandes de 1 heure, il y a eu l'inondation et notre clôture est tombée. Il a fallu qu'on fasse sortir les enfants et la maman à travers la toiture. On a défoncé le plafond pour les faire sortir », dit-il, précisant que ce phénomène arrive souvent là-bas ; mais, ce n'était pas avec cette ampleur.

Comme tous ses voisins, Morlaye Camara supplie les autorités de la Transition et en particulier le Colonel Mamadi Doumbouya de faire tout pour enlever la décharge dans ce quartier.

Les autorités du quartier ont régulièrement alerté les responsables au plus haut niveau ; mais, rien ou presque n'a été fait, selon Mohamed Soumah. Ce membre du conseil du quartier explique cette situation par le fait que certains auraient des intérêts avec la décharge.

« On a parlé ; mais, l'État n'a pas voulu nous entendre. Chaque fois,

quand ils viennent, c'est pour casser des maisons. Il y a un tas d'ordures ici, il y a un grand bassin de cent mètres carrés (100m²) qui était rempli ici ; les ordures sont dedans. Dès qu'il y a de la pluie, ça se déverse dans le quartier et ça ferme le caniveau vers le couloir ici, c'est pour cela qu'il y a eu cette inondation. En pleine capitale, il y a ce tas d'ordures. Nous sommes à 15 km du Palais Sékhoutouréya (la présidence), à 3 km de l'aéroport international AST et à 5 km de la RTG. Il y a Kouria où ils devaient aller déposer les ordures ; mais, à cause de leur

nem-nem (gain financier) qui est là, ils gagnent beaucoup de choses, ils volent ici, c'est pour cela qu'ils ne veulent pas que les ordures-là quittent ici, alors que ce n'est pas bon », a dénoncé Mohamed Soumah, membre du conseil du quartier Dar-es-Salam

À rappeler que le 22 août 2017, un éboulement de cette décharge avait coûté la vie à neuf (9) personnes dont une femme enceinte qui habitaient toutes aux pieds de la montagne d'ordures et plusieurs maisons avaient été détruites. Par la suite, au lieu de délocaliser la décharge comme souhaité, les autorités avaient préféré déguerpir certains habitants. Aujourd'hui, avec l'élargissement de la décharge et les fortes pluies qui ont repris, les craintes reviennent et les habitants plaident pour que les autorités aident à éviter un autre drame humain à Dar-es-Salam.

Si rien n'est fait pour ces habitants de Dar-es-Salam, les prochaines pluies risquent de mettre en danger, de nombreuses vies. Chose qu'on ne souhaite pas.

Samuel Demba. D

« **Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]** »

RESPECT DU CHRONOGRAMME DE LA TRANSITION

Ce qu'en pense Mohamed Cissé du PEDN

Le samedi 1^{er} juillet 2023, dans un entretien accordé à nos confrères de Mosaïqueguinee.com, Mohamed Cissé, le responsable de la communication du PEDN, a martelé que le seul maître de la mise en œuvre du chronogramme de la transition, c'est bien le CNRD.



Dans une récente sortie médiatique, Dr Dansa Kourouma, le président du Conseil National de la Transition (CNT), a fait savoir que le respect des deux ans de la transition incombe au CNRD, à la CEDEAO et aux acteurs sociopolitiques. Ce qui a fait réagir certains acteurs politiques. C'est le cas par exemple de Mohamed Cissé, le responsable de la communication du PEDN, qui, dans un entretien

accordé à nos confrères de Mosaïqueguinee.com, le samedi 1^{er} juillet, a rétorqué que le seul maître de la mise en œuvre du chronogramme de la transition, c'est bien le CNRD.

«Le PEDN ne connaît qu'un seul maître de la mise en œuvre du chronogramme. C'est bien le CNRD appuyé par son Gouvernement qui a rassuré par la signature de l'accord avec la CEDEAO et celui avec les acteurs

sociopolitiques. Depuis quelques semaines nous sommes dans l'attente d'une rencontre de débat de fond sur ce qui a été fait ou non. Notre appréciation dépendra de l'évaluation des points à l'issue de cette rencontre. Pour le financement, il est nécessaire d'avoir un calendrier de communication avec des niveaux d'avancement précis et l'atteinte des valeurs cibles que la partie technique du Comité de Permanent de Suivi devrait définir. Cela motiverait plus les PTF que des points télégraphiques diffusés. Pour le reste, il ne saurait y avoir de circonstances atténuantes par rapport au respect des 24 mois cher au Président de la transition et au Premier Ministre qui ne manquent pas d'occasion pour le réitérer», a indiqué Mohamed Cissé, le responsable de la communication du PEDN, le parti de l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté.

Mamadou Saïdou

PERMUTATION ANNONCÉE DES DG ET DGA

Une décision jugée stratégique par le leader du RRD, Abdoulaye Kourouma

A travers un courrier, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, demande aux ministres la permutation des directeurs et directeurs adjoints des organismes publics relevant de leurs départements respectifs. Pour le leader du RRD, Abdoulaye Kourouma, cette décision du locataire du palais de la Colombe est très stratégique.

«Je pense que c'est une juste décision. C'est pour empêcher la sédentarisation des cadres. Car, au fur et à mesure vous prenez du temps à la tête d'une direction, vous êtes initiés à des techniques de détournement. Donc à mon avis, c'est pour empêcher les cadres de se sédentariser dans les départements. Quand tu prends trop de temps dans une direction ou dans un département, tu connais les techniques de vol ou de détournement. Je pense que ça va empêcher les chefs de régies de faire des détournements. Parce que de trois à six mois, un nouveau chef de régie qui connaît moins la boîte,

cherche à montrer qu'il sait bien faire. Mais après six mois, il cherche à s'enrichir illégalement. Si vraiment on peut les empêcher de s'enrichir en faisant la permutation à chaque six mois, je crois qu'on aura beaucoup de résultats que de maintenir des gens pendant des années à des postes aussi stratégiques. Pour ceux qui n'ont pas compris, moi je trouve normale cette décision qui est d'ailleurs très stratégique. Il faut généralement faire la rotation continue», a confié Abdoulaye Kourouma à Mosaïqueguinee.com.

Mamadou Saïdou

CRIEF

Des audiences renvoyées pour cause de décès

Toutes les affaires inscrites, le lundi 26 juin 2023, au rôle de la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) ont été renvoyées pour cause de décès de l'ancien président de la Cour d'appel de Kankan, Hammadi Seck.

Le lundi 26 juin, des affaires étaient inscrites au rôle de la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Elles ont toutes été renvoyées pour cause de décès de l'ancien président de la Cour d'appel de Kankan, Hammadi Seck.

Parmi ces affaires, l'on peut citer celle qui oppose le parquet spécial à l'ancien

Premier ministre, Dr Ibrahima Kassory Fofana, poursuivi pour détournement de deniers publics. Le natif de Forécariah est placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis le 06 avril 2022. Il est actuellement hospitalisé dans une clinique privée de Conakry. Malgré leur état de santé plutôt préoccupant, les

interpellations de leurs avocats, de leur famille politique (RPG Arc-en-ciel) et des organisations de défense des droits de l'homme, le dernier Premier ministre du régime déchu et ses compagnons d'infortune (Dr Mohamed Diané, Amadou Damaro Camara, Oyé Guillaovogui, Dr Ibrahima Kourouma) continuent de croupir en prison, avec tous les

risques que cela comporte.

Le délibéré dans le dossier Jus 24 heures Énergie était également attendu le même jour (lundi 26 juin 2023). Comme le dossier Kassory, il a été renvoyé pour les mêmes raisons au 03 juillet prochain.

C'est une affaire qui oppose le ministère public

représenté par l'Agent Judiciaire de l'Etat à la société American Beverage Sarl (SABEV) SARL). Au lendemain de sa prise du pouvoir avec ses compagnons du CNRD, le colonel Mamadi Doumbouya a promis et juré de faire de la justice la boussole pour tout le monde pendant cette transition.

Mamadou Saïdou

MÉDIAS

L'affaire Mohamed Mara vs Aboubacar Diallo toujours pendante au TPI de Dixinn

Le mardi 27 juin 2023, l'affaire opposant le journaliste Mohamed Mara à Aboubacar Diallo, DG de FIM FM était inscrite au rôle de l'audience du TPI de Dixinn. L'avocat du premier s'est opposé à la demande de renvoi et a demandé qu'un mandat de comparution soit décerné contre le prévenu.



Réagissant à la demande de renvoi formulée par l'un des avocats de monsieur Aboubacar Diallo, la partie civile a dit ceci : « Ça fait plus d'un an que cette affaire traîne, et à la dernière audience, toutes les parties

étaient là. A cette audience, mon confrère qui défend ce dossier a dit à un autre confrère de se constituer et de demander le renvoi, afin de leur permettre de bien se préparer. Et aujourd'hui et le confrère qui défend ce dossier et

celui qui s'est constitué sont absents. La question qui se pose aujourd'hui, c'est, est-ce que c'est nous qui nous plions à l'agenda du tribunal, ou est-ce que c'est le tribunal qui se plie à notre agenda? La demande de renvoi, elle

aurait pu être motivée partout mais sauf par une fête de Tabaski qui n'est pas aujourd'hui mais demain. C'est demain le jour férié. Donc, je m'oppose fermement à cette demande de renvoi. Et je sollicite monsieur le président, puisque le prévenu est absent, que vous décerniez mandat, conformément à l'article 479 contre les prévenus afin qu'ils puissent comparaître ici à huitaine. Comme je le disais la semaine passée, c'est une volonté délibérée à ne pas comparaître. Je trouve insultant pour le tribunal, le renvoi ultime qui a été martelé ici » :

Une position qui a été soutenue par le ministère public.

« Nous constatons presque dans tous les tribunaux, ces renvois qui n'ont pas de sens. Donc ça

fait qu'aujourd'hui, les gens (...) je sais qu'ils ont raison. On ne peut pas utiliser la justice pour faire ce qu'on veut. Si les délais ne sont pas respectés, monsieur va aller à ailleurs et ce jour-là et vous et moi nous serons ternis pour de bon. Nous sommes tous concernés par cette fête. Donc en vertu de l'article 479(...) faites l'application de l'article. Voyez le nombre de renvois de cette affaire, c'est incroyable. Il peut avoir un appel dans ce dossier, donc monsieur Mara doit s'attendre à 10 ans (...) . Prenez toutes les dispositions pour l'appliquer », a relevé madame le substitut du procureur, Mme Djéné Cissé. L'affaire a été renvoyée au 4 juillet 2023.

Kèfina Diakité

BAVURES POLICIÈRES EN FRANCE

Le policier impliqué dans le meurtre d'un jeune Guinéen dans les mailles de la justice

Alhoussein Camara, un jeune Guinéen, a été tué le 14 juin dernier, à Saint-Yrieix (Charente), en France, par le tir d'un policier qui a été finalement mis en examen le mercredi 28 juillet 2023.

Il faut dire que suite à cette bavure de la police française, comme il fallait s'y attendre, le gouvernement guinéen a exigé que des enquêtes soient menées pour situer les responsabilités dans ce meurtre que la France aurait dû et pu se passer. Finalement, les lignes commencent à bouger dans ce dossier. Le policier, auteur du tir ayant abouti à ce meurtre a été mis en examen le mercredi 28 juillet 2023. C'est du moins ce qu'a rapporté franceinfo.info. C'est une enquête ouverte depuis le jour du meurtre, pour homicide involontaire qui a abouti à cette mise en examen. Selon la

procureure de la République d'Angoulême citée par le média, cette mise en examen a été accompagnée de réquisitions de placement sous contrôle judiciaire avec une interdiction de détention d'arme et une interdiction d'exercice professionnel. L'agent incriminé est un fonctionnaire de police de 52 ans, qui avait été placé en garde à vue.

En réceptionnant le corps de ce jeune homme de 19 ans le mercredi, le ministre des Affaires étrangères, Dr Morissanda Kouyaté, parlant au nom du président de la transition, avait réitéré que le



gouvernement guinéen tient à ce que la justice française élucide les conditions dans lesquelles le jeune Alhoussein Camara a trouvé la mort. Comme

indiqué plus haut, c'est le mardi 14 juin dernier qu'Alhoussein Camara, automobiliste et détenteur d'un permis de conduire a été mortellement fauché au

thorax par un policier pour, dit-on, refus d'obtempérer. Que l'âme du jeune Alhoussein Camara repose en paix.

Mamadou Saïdou

HADJ 2023

Depuis la Mecque, le Président du CNT présente ses excuses au peuple de Guinée

Depuis la Mecque, Dr Dansa Kourouma, le Président du CNT, à travers une lettre, a présenté ses excuses au peuple de Guinée. Nous vous proposons ci-dessous l'intégralité de ladite lettre.

«GRÂCE À DIEU J'EFFECTUE LE HAJJ 2023.

Mais avant toute chose et en toute liberté de conscience:

Je m'excuse auprès de mes épouses, de ma belle famille et de mes alliés matrimoniaux pour les offenses, les insinuations et les actes qui ont pu vous causer du tort.

À mes mentors, enseignants et éducateurs, qu'ils soient vivants ou décédés, je présente mes sincères excuses pour les erreurs et les insuffisances que j'ai pu commettre.

À ma mère et à mon père, depuis ma naissance jusqu'aujourd'hui, je vous demande pardon pour mes mauvais comportements, mes manquements et les souffrances que j'ai pu vous causer.

À mes amis et camarades de classe, de travail, de quartier et d'ailleurs, je vous prie d'accepter mes excuses pour les offenses, les insinuations et les lacunes que j'ai pu avoir au quotidien.

À mes frères, sœurs, filles et fils, je m'excuse pour les multiples erreurs que j'ai pu commettre dans notre vie



quotidienne.

À tous mes collaborateurs, passés et présents, que ce soit dans mes activités professionnelles, sociales ou politiques, je vous présente mes excuses les plus sincères pour les actes qui ont pu vous offenser ou vous blesser au quotidien.

Au peuple de Guinée, je présente mes sincères excuses, quelles que soient leurs régions et préfectures, résidant ici ou à l'étranger, qu'ils soient vivants ou décédés. Je reconnais que dans les taches de tous les jours, des torts pourraient être causés par mes paroles, actes, pensées et gestes, qui ont pu entraîner des préjudices moraux, physiques ou

psychologiques, ainsi que des souffrances de toute nature.

Allah, créateur de la terre et des cieux, de l'âme, de l'humanité et de toutes les créatures. Je veux dire Dieu de pardon et de justice, devant qui je m'incline pour implorer sa grâce et son pardon, lui qui m'a permis de vivre et de jouir de ce monde. Il s'agit du Dieu d'Abraham, de Moïse, de Mahomet (PSL) et de tous les prophètes et sages, je prie humblement pour que vous acceptiez d'absoudre mes péchés pour les offenses, les comportements inappropriés et les actes commis envers autrui, envers vos prophètes et les créatures dignes qui vous

adorent sincèrement. Je vous demande également pardon pour les offenses causées à vous-même, Allah, Dieu de miséricorde.

Ô Allah, Dieu de la rétribution et de la sagesse, je te supplie de pardonner mes péchés ainsi que ceux du peuple de Guinée. Accorde-moi la force, la santé, la longévité et la sagesse nécessaires pour t'adorer et répandre ta bonté envers mes semblables et toutes tes créatures dignes.

J'ai rédigé ce message en plein ciel, à une altitude de plus de 6 000 mètres, avant d'atterrir sur la terre sainte de Médine, première étape du Hajj.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers Son

Excellence le Colonel Mamadi Doumbouya pour m'avoir permis de réaliser ce voyage, et je prie Allah de combler sa fonction de sa miséricorde.

Mes remerciements vont également aux autorités saoudiennes, à sa Majesté le Roi BEN SALMANE ABDELAZIZ AL SAOUD à Son Altesse Royale le Prince MOHAMED BEN SALMANE, ainsi qu'à la famille royale pour leur invitation.

Je tiens à remercier également Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite Guinée et ses collaborateurs pour leur soutien et leur amitié.

Aux personnes qui ont exprimé des critiques parfois acerbes à mon égard, je souhaite qu'Allah vous pardonne pour les offenses que vous avez pu commettre envers moi et ma famille, car je vous pardonne.

Que la grâce divine d'Allah illumine ma vie, me permettant d'être digne de sa miséricorde en tout lieu et en toute circonstance.», a écrit Dr Dansa Kourouma.

Samuel Demba. D

DÉCÈS DE HADJA RABIATOU SERAH DIALLO

Les hommages de ses anciens collaborateurs

Le décès de Hadja Rabiato Serah Diallo a plongé le monde syndical dans une tristesse profonde. Malgré ses distances avec ses anciens collaborateurs, le monde syndical a tenu à rendre un hommage à sa désormais ancienne dirigeante décédée à l'hôpital sino-guinéen où la levée du corps a eu lieu. Comme les autorités de la transition, les syndicats se souviennent de l'ancienne syndicaliste.

Au nom de la corporation syndicale, le Secrétaire Général de l'USTG, Abdoulaye Camara parle de la disparition d'une icône.

« C'est une grande perte pour la Guinée aujourd'hui, mais plus particulièrement pour le mouvement syndical guinéen. C'est une femme qui a servi loyalement les travailleurs et travailleuses de Guinée. Aujourd'hui c'est une icône qui s'en va, c'est une perte pour nous parce qu'elle a été courageuse.

C'était une femme brave connue au niveau national et sous-régional et au niveau international. Elle a incarné la traçabilité au niveau international, elle était membre du conseil d'administration du BIT et femme du monde. Elle nous a laissé un bon héritage, nous allons continuer sur les œuvres qu'elle nous a laissées », a martelé Abdoulaye Camara.

Samuel Demba. D



ABUS ET TRAFIC DE DROGUE

Lancement d'une campagne de sensibilisation sur le phénomène

Le Programme national de la santé mentale (PLSM), en collaboration avec le secrétariat à la présidence chargé des services spéciaux et de la lutte contre le crime organisé, a célébré le lundi 26 juin 2023, la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue en Guinée.



En marge de cette célébration qui a eu pour cadre la Bibliothèque Américaine de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C), avec pour thème «La drogue Kush, la nouvelle drogue en Guinée, il faut s'en méfier», une campagne de sensibilisation a été lancée sur le

phénomène mondial de drogues pour 12 mois.

A cette occasion, le commissaire Abdoul Malick Koné, secrétaire général à la présidence de la lutte contre la drogue et le crime organisé, a dit ceci : « Nous avons mis un accent sur le milieu universitaire parce que c'est le creuset de la connaissance, pour véhiculer ce message

comme pour dire que la drogue n'est pas bonne pour les êtres humains en général, ça détruit des vies. Nous avons mis l'accent là-dessus pour intensifier nos opérations, nos actions sur le terrain, pour débarrasser la Guinée de ce qui nous colle à la peau et de vivre dans une Guinée sans drogue. C'est ce qui nous motivés de choisir

l'université de Sonfonia dans le cadre de cette journée de la lutte contre la drogue et le trafic illicite. Aujourd'hui il est établi que c'est une drogue fatale. La seule prise peut envoyer un individu à la mort. Elle a endeuillé une dizaine de familles...En matière de lutte contre la drogue, il y a d'abord la prévention, la répression, le traitement et la réinsertion sociale. Mais à ce jour, il faudra mettre le focus au niveau des frontières, la formation des agents, la sensibilisation, la collaboration et la coopération entre les différents services des organisations internationales accréditées dans notre pays »

Pr Keita Mamady Mory, Coordinateur National du Programme de Santé Mentale, par sa part, a conseillé aux citoyens de s'éloigner de toute consommation de drogues, en particulier le Kush. « Le nombre d'usagers de drogue Kush venus à

l'hôpital, on a pu recenser que 5 cas de malades au jour d'aujourd'hui, 3 à Donka et 2 dans une structure d'ONG. Ces 5 malades sont sortis guéris parce qu'ils sont venus très vite à l'hôpital et les soins ont porté fruit, donc ils sont sortis améliorés. Il y a des structures qui ont reçu mais qui n'ont pas été déclaré à notre connaissance. Donc on ne peut pas se prononcer sur ces statistiques. Ce qui reste clair, il y a eu plus d'une dizaine des cas de décès mais annoncés par les médias, dans les quartiers et même par la population et les chefs de quartiers qui n'étaient pas présentés...Moi je conseille à la population devant une manifestation de consommation de Kush mieux vaut venir aussitôt à l'hôpital pour trouver les soins, parce qu'un malade reçu dans un bref délai peut retrouver la santé », a-t-il conseillé.

Kèfina Diakité

VIE SCOLAIRE

Les résultats du CEE passés au crible par le secrétaire général du SNE

Les résultats du Certificat d'Etudes Élémentaires (CEE) ont été publiés le jeudi 29 juin par le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, avec un taux de réussite de 44, 25%. Michel Pépé Balamou, le secrétaire général du Syndicat National de l'Education (SNE), a bien voulu passer au crible lesdits résultats.

« Les résultats des examens du certificat d'études élémentaires ont été livrés à la nation guinéenne. Nous voyons une différence océanique entre ceux de l'an passé qui était à 17% et ceux de cette année qui sont à 44%. Ces

résultats représentent une rectification scolaire peut-être que par endroits on a cru avoir causé du tort aux enfants ou tout au moins les examens d'entrée en 7e sont les examens qui doivent tenir compte de la scolarité primaire mais aussi des objectifs de développement durable (ODD) qui prônent ici l'accès de tous les citoyens à l'éducation surtout à l'éducation de qualité, surtout à la bonne formation... Si ces résultats sont tels, ça montre à suffisance qu'il y a une amélioration substantielle. Mais à l'analyse de ces résultats, plusieurs observations se posent. Vous prenez par exemple les communes de Conakry, seulement la commune de



Kaloum a fait 30%, Matoto 60%, Ratoma a près de 80%, Dixinn a 66%, Matam a 67%. Vous vous rendez compte qu'au niveau de la capitale, les résultats sont satisfaisants mais lorsque vous partez dans l'arrière-

pays, comme Siguir qui a fait 17% et d'autres 23% vous vous rendez à l'évidence qu'on a un problème de crise d'apprentissage de façon générale mais aussi un manque criard

d'enseignants au niveau de l'école rurale et les résultats montrent à suffisance qu'on a d'abord un travail de fond à faire », a fait remarquer le syndicaliste.

Mamadou Saïdou

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

La Guinée classée parmi les pays à revenu intermédiaire

Incontestablement, c'est une bonne nouvelle pour le CNRD et son gouvernement. Sous leur magistère, la Guinée vient d'être déclarée pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure par le Groupe de la Banque mondiale.

« Après les conclusions du FMI, la sortie de la zone dite des pays fragiles de la BAD, le rapport du Gouvernement américain, voici une autre reconnaissance des performances économiques de la Guinée au cours de l'année 2022 sous l'ère du Président du CNRD, Président de la République, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Ce samedi, 1er juillet 2023, la Banque Mondiale a rendu public son traditionnel classement annuel des pays par revenu par habitant. La Guinée change de statut, passant ainsi de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire. La Guinée et la Zambie sont les deux pays africains qui changent de statut de revenu dans ce nouveau classement.

Une autre reconnaissance des réformes engagées après la prise de responsabilités par le CNRD.

Malgré une situation économique mondiale marquée, notamment par les effets de la pandémie à Covid-19 et la guerre russo-ukrainienne, l'économie guinéenne s'est révélée résiliente au cours de l'année dernière.

Les données concernant le



pays dirigé par le Président du CNRD, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, montrent une croissance de 5,5% en 2022 alors que la prévision était de 5,1%. Un tableau reluisant soutenu par la contribution de toutes les branches d'activités à la croissance, notamment les activités minières.

Cette figure enviable de pays à économie résiliente qu'affiche ainsi la Guinée, est aussi le fruit d'une gouvernance qui cadre parfaitement avec le plan de relance économique (PRE) porté par le Ministère de l'Economie et des Finances qui a mis un accent particulier

sur la diversification de l'économie (investissements dans les chantiers des travaux d'infrastructures, mécanisation du secteur agricole, amélioration du secteur non financier).

Ce qui a eu des résultats palpables qui donnent un nouveau visage à la situation économique du pays. Une hausse du revenu par tête d'habitant de 1229 (mille deux cents vingt-neuf) dollars américains en 2020 à 1721 (mille sept cents vingt-un) dollars américains en 2022, le solde de la balance commerciale arrivé à être

excédentaire de 517,7 millions de dollars US soit 2,4% du PIB (Produit intérieur brut) et le taux de change stabilisé grâce à une politique monétaire accommodante de la BCRG à 8680 (huit mille six cents quatre-vingt).

Ce n'est pas tout ! La rigueur et la bonne gestion impulsées par la politique de refondation prônée par les autorités du pays, ont permis à la Guinée de parvenir à la réduction et à la stabilisation de son taux d'inflation à 8,6% malgré le contexte d'inflation mondiale.

Le fait que la Guinée quitte d'un statut de pays à faible

revenu pour celui d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, est l'illustration la plus éloquente de la bonne trajectoire sur laquelle le pays se trouve en matière de gouvernance, de croissance et de réduction de la pauvreté.

Ce classement de la Banque mondiale dont devraient être fiers le Président de la République, le CNRD, le Gouvernement, les autorités institutionnelles ainsi que tous les acteurs de conception et de mise en œuvre des politiques publiques, est donc une juste reconnaissance méritée des réformes ayant permis des résultats caractérisant en 2022.

Enfin, l'intégration du mega projet du Simandou augure d'autres bonnes nouvelles pour l'économie du pays. Il s'agira, sous le leadership du Président de la République, de poursuivre la réduction des disparités et la distribution égalitaire des revenus au nom du Rassemblement », a écrit le **Service de communication et de relations extérieures du Ministère de l'Economie et des Finances.**

Mamadou Saïdou

RÉSULTATS DU CEE

Un taux de réussite de 44,25%



Le ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation a rendu

publics les résultats de l'Examen d'entrée en 7ème année session 2023, le jeudi, 29 juin 2023. Sur les 325.277 candidats ayant composé, 143.949 ont été déclarés admis. Soit un pourcentage de 44,25% contre 17%, l'année dernière.

À Matoto, sur près de 30.000 candidats qui ont composé, on compte près de 19.000 admis, soit un total de 61,34% comme taux de réussite.

Le directeur communal de l'Education de Matoto s'est félicité du travail accompli par sa juridiction. Il a aussi remercié le chef de l'État et le ministre Guillaume Hawing pour leurs bonnes initiatives pour l'Éducation guinéenne.

« C'est un sentiment de joie d'un travail bien accompli

durant l'année scolaire 2022-2023. C'est un résultat dépourvu de toute anomalie. L'élève qui a étudié, c'est celui-là qui est proclamé admis. Ceux qui n'ont pas certainement bien étudié, ce sont eux qui ont échoué. Les cadres des établissements scolaires ont travaillé de façon très active pour arriver à ce résultat aujourd'hui. Nous les remercions très sincèrement. Au ministre Guillaume Hawing et le chef de l'État qui ont donné de bonnes orientations à notre système éducatif, nous leur disons également merci », dit-il.

Parlant des statistiques du CEE à Matoto, Sékou Kaba mentionne: « La commune de Matoto pour l'examen d'entrée en 7ème année 2022-2023, les

statistiques sont très satisfaisantes. Sur les 29.000 candidats ayant composé, il y a eu près de 19.000 admis. Soit un total de 61,34%. En Franco-arabe, sur les 1.300 qui ont composé, il y eu 789 admis soit près de 60% de réussite », a-t-il déclaré

Le DCE de Matoto s'est adressé aux malheureux candidats de cet examen en ces termes: « Si on échoue, il faut être fier parce que quelque chose n'a pas marché quelque part. Donc, c'est de leur dire de prendre courage, de reprendre les révisions dès maintenant. Certainement l'année prochaine, ils seront parmi les meilleurs », conclut Sékou Kaba.

Samuel Demba. D

PLAINTE CONTRE X

L'avocat du commandant Aly Camara revient à la charge

La semaine dernière, Me Sidiki Béréte, l'avocat du commandant Aly Camara, a brisé le silence pour dire tout le mal qu'il pense du silence du parquet général et de la famille de son client. Il y a un an en effet qu'une plainte a été déposée contre X suite à la disparition de l'ancien chef des opérations des Forces spéciales.



Pour rappel, c'est le 19 septembre 2022 que Me Sidiki Béréte, l'avocat de l'ancien chef des opérations des Forces spéciales, commandant Aly Camara, a porté plainte contre X auprès du procureur général près la cour d'appel de Conakry pour des faits d'abus d'autorité, enlèvement et séquestration. Le mardi 27 juin 2023, il a confié à Mediaguinee que c'est un manque de volonté de la part du parquet général pour faire accélérer la procédure. Il n'a pas manqué aussi de dénoncer le silence de la famille de son client, commandant Aly Camara, qui, à ses yeux, ne bouge pas pour l'appuyer.

« Ça ne bouge pas et ça ne bougera pas. La transition est très

amère. Au parquet général, c'est sans suite. On n'a que la décharge. C'est la famille qui ne m'a pas contacté. C'est une seule fois que son frère m'a appelé, il m'avait promis de passer au cabinet mais il n'est jamais passé. Sinon, on pouvait saisir la Cour de justice communautaire. J'ai été constitué par lui-même. Mais sa famille devrait m'accompagner, simple visite au cabinet, je suis rassuré. Car, je ne connais pas leur position. Si la famille me contacte même un point de presse est possible. Eux-mêmes savent qu'Aly a un avocat. Je ne sais pas si c'est un simple silence ou c'est la peur », a indiqué Me Sidiki Béréte.

Mamadou Saïdou

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

CAN U23

La Guinée croise le fer avec l'Egypte en demi-finale

La Coupe d'Afrique des Nations U23 qui se joue au Maroc est au stade des demi-finales. La Guinée qui est parvenue à se hisser à ce niveau de la compétition affrontera l'Egypte le mardi 04 juillet à Tanger. L'autre demi-finale opposera le Maroc au Mali.

Le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que la Guinée a connu des fortunes diverses pendant la phase de groupe de cette CAN U23 qui est un tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques prévus en 2024 en France. Lors du match d'ouverture, la Guinée s'est inclinée 1-2 face au Maroc, à cause notamment d'un arbitrage qui lui a été défavorable de bout en bout. Les poulains du coach Morlaye Cissé se sont relancés lors de leur deuxième sortie en dominant le Congo 3-1. Le troisième et dernier match

de la phase de poule était contre le Ghana. Al'arrivée, les deux équipes de l'Afrique de l'ouest se sont quittées sur un score de parité (1-1), le vendredi 30 juin 2023. Un match nul qui a permis à la Guinée de se qualifier pour les demi-finales. C'est le Ghana qui ouvert le score à la première mi-temps, par l'intermédiaire d'Emmanuel Yeboah, suite à un mauvais dégagement du gardien guinéen Mory Keita. Au retour des vestiaires, l'équipe guinéenne a pris l'initiative en appuyant sur l'accélérateur. Ses efforts ont finalement payé, à la grande joie de ses

dirigeants et supporters. A la 60ème minute du jeu, Ibrahima Fofana, le capitaine guinéen, à la réception d'un ballon mal renvoyé par la défense ghanéenne, ne s'est pas posé mille et une questions pour marquer le but de l'égalisation. C'est sur ce score d'un but partout que l'arbitre sifflera la fin de la partie. La Guinée est donc dans le dernier carré. Elle devra sortir le grand jeu pour valider son ticket pour les prochains J.O, en terminant à l'une des trois premières places.

Kéfina Diakité

CÔTE D'IVOIRE

Divorce officiellement prononcé pour les Gbagbo

Le divorce entre l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et son épouse Simone, demandé dès son retour à Abidjan en juin 2021 par M. Gbagbo après son acquittement par la justice internationale, a été officiellement prononcé jeudi, selon un communiqué de l'avocat de Simone Gbagbo.

« Le divorce a été prononcé aux torts exclusifs de monsieur Laurent Gbagbo, pour adultère caractérisé et notoire, abandon de domicile conjugal et injures graves à l'encontre » de Simone Ehivet Gbagbo, indique le communiqué de l'avocat, Ange Rodrigue Dadjé, parvenu vendredi à l'AFP. « Il reviendra » à l'ancien président « qui tenait tant à divorcer, de renoncer à faire appel de ladite décision de divorce, pour que son désir devienne enfin

réalité », ajoute-t-il.

En juin 2021, tout juste rentré dans son pays après dix ans d'absence au bras d'une autre femme, M. Gbagbo qui venait d'être acquitté de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), avait demandé le divorce d'avec Simone, avec qui il a eu deux filles. Aujourd'hui âgée de 74 ans, Simone Gbagbo, qui a été surnommée « la Dame de fer », a formé un redoutable tandem avec Laurent Gbagbo lorsque celui-ci était président de 2000 à 2011.

C'est pour leur rôle pendant la crise sanglante – environ 3.000 morts – qui avait suivi la présidentielle de 2010 et le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite face à Alassane Ouattara, qu'ils avaient été arrêtés à Abidjan en avril 2011. Condamnée en 2015 dans son pays à 20 ans de prison

pour « atteinte à la sûreté de l'État », Simone Gbagbo a bénéficié en 2018 d'une loi d'amnistie, au nom de la « réconciliation nationale ».

Laurent Gbagbo, 78 ans, également condamné à 20 ans de prison en Côte d'Ivoire pour le « braquage » de la Banque centrale ouest-africaine pendant la crise de 2010-2011, a bénéficié d'une grâce présidentielle qui n'efface toutefois pas sa peine et il reste radié de la liste électorale à l'approche d'élections locales le 2 septembre et d'une présidentielle en 2025.

Sur le plan politique, Simone et Laurent Gbagbo qui ont mené ensemble le combat pour le multipartisme dans leur pays il y a plus de 30 ans, suivent également une trajectoire séparée, chacun ayant créé son propre parti politique.

AFP